



Mairie de Saint-Lanne
Tel 05 62 317 043
Fax 09 70 322 666
mairie.stlanne@wanadoo.fr
Ouverture le mardi de 9h00 à 12h00

PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 26 mars 2015 à 20h00

En application des articles L.2121.7 et L.2122.7 du code général des collectivités territoriales s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT-LANNE

Conseillers présents :

BAMFORTH John, BITOUN Danièle, CAPMARTIN Francis, CIBIN Sébastien, DEFAY Joëlle, DETHIER Jean-Louis, DITTMER Marie-Françoise, FERRE Corinne, MAURINO Philippe et SANTACREU Sandrine.

Mme DITTMER Marie-Françoise est désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal. Mme Danièle BITOUN, 1^{ère} adjointe au Maire, est nommée Présidente de séance, en raison de la présentation du compte administratif qu'elle soumettra au vote. Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte de gestion 2014
- Vote du compte administratif 2014
- Syndicat Départemental d'Electricité 65 : Renforcement du poste P06 « Bidos »
- Choix de l'entreprise pour les travaux de reprise des concessions
- Fixation du tarif des concessions/columbarium, et durée
- Questions diverses

Approbation du compte de gestion 2014

Le compte de gestion, établi par M. AZAM, trésorier de Maubourguet, est présenté. Il reprend exactement les mêmes écritures que celles du compte administratif. (Voir synthèse en annexe). Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Vote du compte administratif 2014 et affectation des résultats

Le compte administratif est présenté par le Maire (qui quitte la salle au moment du vote). Au 31/12/2014, il demeure un excédent de fonctionnement de 126 420.15 € et un excédent d'investissement de 76 858.59 €. Le CA 2014 est adopté à l'unanimité (voir détails sur l'extrait de délibération en annexe). Les résultats d'exercice sont affectés, à l'unanimité, sur l'exercice 2015.

Syndicat Départemental d'Electricité 65 : Renforcement du poste P06 « Bidos »

Dans le cadre du programme de sécurisation du réseau Basse tension, le SDE 65 a proposé de remplacer, au chemin de Gaidelère, les fils nus par des fils torsadés.

Les propriétaires concernés ont donné les accords de passage et/ou d'implantation pour les poteaux.

Le projet se chiffre à 18 000 € TTC.

La part communale est de 10% du montant hors taxes, soit 1 500 €.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver ce projet et de garantir la somme de 1 500 € qui sera prélevée sur les fonds libres de la commune.

Choix de l'entreprise pour les travaux de reprise des concessions

La procédure de reprise des concessions étant terminée, trois devis sont présentés au conseil afin de choisir l'entreprise qui procédera à la démolition des monuments et l'évacuation des gravats, au recueil des restes

mortels avec dépôt dans l'ossuaire communal et à la remise en état des sols et allées. Vingt concessions sont récupérables.

- Pompes Funèbres Tocanier à Aire /Adour propose un devis à 6 127.38 € TTC
- EI COULOMBIER Claude Funéraire de Ségos propose un devis à 7 200 € TTC
- SARL PELLERIN à Maubourguet propose un devis à 7 286.40 € TTC

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour l'entreprise la moins disante (Pompes Funèbres Tocanier).

Fixation du tarif des concessions/columbarium, et durée

Le coût de la reprise est d'environ 300 €/emplacement. Le Conseil Général finance à hauteur de 50%.

Cependant, le conseil municipal ne souhaite pas appliquer la totalité du coût des travaux pour les nouveaux acquéreurs.

Aussi, à l'unanimité, l'assemblée décide de fixer les tarifs comme suit :

- 100 € pour un emplacement 2m x 1m
- 200 € pour un emplacement 2m x 2m

Concernant les cases du columbarium, le tarif est fixé à 100 € par case.

La durée de mise à disposition pour chaque concession et case de columbarium est fixée à 30 ans. A l'expiration, les propriétaires de la concession sont prioritaires pour racheter l'emplacement ou la case.

La dispersion des cendres au jardin du souvenir est gratuite. La famille peut, si elle le souhaite, apposer une plaque mentionnant le nom/prénom, date naissance/décès du défunt.

Cependant, la Mairie doit être avisée avant la pose de chaque plaque, afin de définir ensemble les dimensions à respecter et les modalités de pose.

Questions diverses

Cimetière :

Depuis fin 2014, plusieurs personnes, propriétaires de concessions sur la partie Est du cimetière ont contacté la Mairie. Tous souhaitent que la commune fasse réaliser l'abattage des sapinettes car elles salissent les tombes et caveaux.

La Brigade Verte communautaire peut intervenir rapidement pour effectuer cet abattage, et poser en remplacement un grillage dans la continuité de l'existant.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Consultation Agence de l'Eau Adour Garonne :

Des plans de gestion portant sur l'eau, les risques d'inondation et le milieu marin sont en cours d'élaboration. Une consultation nationale est faite.

En Adour Garonne et jusqu'au 18 juin 2015, l'Agence de l'Eau Adour Garonne organise une consultation, ouverte au grand public.

Les supports sont téléchargeables sur : www.eau-adour-garonne.fr

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h27.

BAMFORTH John	BITOUN Danièle	CAPMARTIN Francis	CIBIN Sébastien	DEFAY Joëlle
DETHIER Jean-Louis	DITTMER Marie-Françoise	FERRE Corinne	MAURINO Philippe	SANTACREU Sandrine

Le Maire, Sandrine SANTACREU

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	87 767,00	15 747,54	0,00	0,00	72 019,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	15 500,00	15 226,00	0,00	0,00	274,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	23 106,88	0,00	0,00	6 893,12
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		133 267,00	54 080,42	0,00	0,00	79 186,58
66	Charges financières	4 650,00	4 645,48	0,00	0,00	4,52
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		138 217,00	58 725,90	0,00	0,00	79 491,10
023	Virement à la section d'investissement (2)	37 248,00				
042	Opéret* ordre transfert entre sections (2)	1 662,00	1 662,00			0,00
043	Opéret* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		38 910,00	1 662,00			37 248,00
TOTAL		177 127,00	60 387,90	0,00	0,00	116 739,10
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
73	Impôts et taxes	25 620,00	29 312,72	0,00	0,00	-3 692,72
74	Dotations et participations	34 186,00	37 265,43	0,00	0,00	-3 079,43
75	Autres produits de gestion courante	200,00	318,68	0,00	0,00	-118,68
Total des recettes de gestion courante		60 056,00	66 896,83	0,00	0,00	-6 840,83
76	Produits financiers	0,00	3,03	0,00	0,00	-3,03
77	Produits exceptionnels	0,00	2 836,34	0,00	0,00	-2 836,34
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		60 056,00	69 736,20	0,00	0,00	-9 680,20
042	Opéret* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opéret* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		60 056,00	69 736,20	0,00	0,00	-9 680,20
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 117 071,85				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	8 000,00	7 045,19	0,00	954,81
21	Immobilisations corporelles	8 000,00	265,27	0,00	7 734,73
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 000,00	949,62	0,00	4 050,38
	Total des opérations d'équipement	230 000,00	26 837,15	0,00	203 162,85
	Total des dépenses d'équipement	251 000,00	35 097,23	0,00	215 902,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 463,00	6 462,45	0,00	0,55
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	6 463,00	6 462,45	0,00	0,55
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	257 463,00	41 559,68	0,00	215 903,32
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	257 463,00	41 559,68	0,00	215 903,32
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	120 332,00	18 500,00	0,00	101 832,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	120 332,00	18 500,00	0,00	101 832,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 800,00	1 835,05	0,00	-35,05
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 800,00	1 835,05	0,00	-35,05
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	122 132,00	20 335,05	0,00	101 796,95
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	37 248,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	1 662,00	1 662,00		0,00

SAINT LANNE - SAINT LANNE - CA - 2014

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		38 910,00	1 662,00		37 248,00
TOTAL		161 042,00	21 997,05	0,00	139 044,95
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 96 421,22			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance : 26/03/2015

Nombre de conseillers en exercice 10

Nombre de conseillers présents 9

Nombre de suffrages exprimés 9

AbstentionDate de convocation

VOTES

Pour : 9

Contre :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BITOUN Danièle délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		96 421.22		117 071.85		213 493.07
Opérations exercice	41 559.68	21 997.05	60 387.90	69 736.20	101 947.58	91 733.25
Total	41 559.68	118 418.27	60 387.90	186 808.05	101 947.58	305 226.32
Résultat de clôture		76 858.59		126 420.15		203 278.74
Restes à réaliser						
Total cumulé		76 858.59		126 420.15		203 278.74
Résultat définitif		76 858.59		126 420.15		203 278.74

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations :

BAMFORTH John, BITOUN Danièle, CAPMARTIN Francis, CIBIN Sébastien, DEFAY Joëlle, DETHIER Jean-Louis, DITTMER Marie-Françoise, FERRE Corinne, MAURINO Philippe, SANTACREU Sandrine

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2014	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
I - Budget principal					
Investissement	96 421,22	0,00	-19 562,63	0,00	76 858,59
Fonctionnement	117 071,85	0,00	9 348,30	0,00	126 420,15
TOTAL I	213 493,07	0,00	-10 214,33	0,00	203 278,74
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	213 493,07	0,00	-10 214,33	0,00	203 278,74